



## **RÈGLEMENT**

Le présent règlement doit être rendu et signé de façon physique ou numérique afin de valider la participation au concours.

### **1- Conditions de participation**

Il s'agit d'un concours permettant à chaque participant de laisser libre cours à son imagination, sa créativité afin de livrer au public sa vision d'Orchies (passée, présente et/ou future).

Le concours est ouvert à tous.

Un projet maximum par personne.

#### **4 catégories proposées :**

- Ecriture (A4 recto-verso maximum)
- Peinture, dessin, aquarelle
- Photo, vidéo (3 minutes maximum)
- Sculpture, impression 3D, maquette

Chaque œuvre devra obligatoirement comporter une étiquette reprenant visiblement son titre, ainsi que les nom, prénom, adresse, numéro de téléphone et la catégorie à laquelle elle appartient.

### **2- Droits d'inscription**

Afin de promouvoir les participants et leurs réalisations, les organisateurs ne demandent aucun droit de participation.

### 3- Dépôt des œuvres

- **Physiques** (sculptures, peintures, photos)

→ à déposer à l'Hôtel de ville d'Orchies, au niveau de l'accueil avec le règlement signé.

Du 9 au 14 septembre 2024 de 9h à 11h30 et de 13h à 17h ; ainsi que le samedi de 9h à 12h.

- **Numériques** (vidéos, textes)

Du 14 juin au 14 septembre à l'adresse mail : **morettibetty@gmail.com** avec le règlement joint et signé.

**NB** : Les photos doivent être développées, identifiées et encadrées par vos soins.

### 4- Sélection

Un jury se réunira le 21 septembre lors des journées du patrimoine se déroulant à la Tour à Diable.

Les décisions prises par le jury seront exclusivement de sa compétence et sans appel.

Les visiteurs pourront voter en utilisant l'urne mise à disposition sur place.

La répartition sera de 50% public et 50% jury.

### 5- Prix

Des prix seront remis pour les 3 premiers de chaque catégorie ainsi que pour le coup de cœur du jury.

### 6- Exposition des créations

L'exposition aura lieu le samedi 21 septembre et le dimanche 22 septembre 2024 inclus, à la Tour à Diable, Rue Jules Ferry à Orchies.

Vos œuvres pourront être réutilisées et exposées dans le futur, avec votre accord, sous forme de recueils pour les écrits d'exposition et de projection.

### 7- Ouverture au public

L'ouverture aura lieu le samedi et dimanche de 14h à 18h.

## **8- Assurance**

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de perte, vol, détériorations etc... pouvant survenir lors de l'exposition des créations.

## **9- Retrait des œuvres**

Les œuvres pourront être reprises le soir même après la proclamation des résultats ; ou en mairie à compter du lundi 23 septembre au 28 septembre 2024 inclus.

## **10- Récompenses**

La proclamation des résultats et la remise des récompenses auront lieu le dimanche 22 septembre à 18h.

À Orchies, le

*Signature*